

## *Concours internes CNRS : la machine à frustrer*

La campagne des concours internes 2022 des ingénieurs et techniciens du CNRS vient de prendre fin, il est temps d'analyser à chaud les résultats et en tirer quelques enseignements.

Sur le concours n°2236 AI BAP J, 39 possibilités ont été ouvertes dans le cadre de l'arrêté d'ouverture de concours (AOC), cependant le jury n'a retenu que 31 candidats. Pourquoi ? Doit-on considérer qu'aucune autre agente ou aucun autre agent parmi les 249 admis à concourir et non retenus ne méritent le niveau AI ? C'est absurde, insultant et source d'une immense frustration. À l'heure où une politique d'égalité homme-femme au travail est nécessaire et exigée, une perte des promotions dans une BAP et un corps très féminisé nous paraît d'autant plus malvenue.

On assiste au même problème pour le concours n°2212 IR BAP J pour lequel seulement 14 places sur 17 ont été pourvues. 87 agents se sont présentés à ce concours dont 73 agentes, le jury n'a convoqué que 33 personnes donc moins de 2 par poste proposé et finalement n'en a admis que 14, dont 13 femmes. La question se pose donc : si le jury avait auditionné plus de candidats et candidates n'aurait-il pas pu pourvoir l'ensemble des postes ?

Sur le concours n°2226 IE BAP J, 46 possibilités ont été ouvertes dans le cadre de l'AOC. Cette fois-ci pourvues en totalité, le sujet ne se situe donc pas là, mais dans le nombre de candidats et candidates sélectionnées pour l'audition, le jury n'en a retenues que 79. Outre le fait que nous aurions pu nous retrouver dans la même situation qu'avec le concours IR, cela a amené des candidats et candidates à recevoir des notes « sous la barre » alors qu'ils ou elles avaient bénéficié d'une excellente notation les années précédentes. En se mettant à la place de ces personnes, comment ne pas être en colère ?

### **Le SNPTES demande qu'à l'avenir :**

- **les jurys de concours internes non affectés auditionnent l'ensemble des agents CNRS candidatant.**
- **les jurys réalisent des rapports de jury et que ceux-ci soient rendus publics.**
- **Le CNRS par des dispositions particulières pourvoit l'ensemble des possibilités offertes.**

**Pour toutes ces raisons, le SNPTES demande à la direction du CNRS de revoir certains fonctionnements des concours internes, dispositif de promotion interne mais aussi aujourd'hui machine à frustrer.**

*Choisy-le-Roi, le 29 avril 2022*